



SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### *Présentation brève et synthétique*

#### RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au **compte administratif** afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.»

Cette note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2017 et peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....	41 408.51			294 254.74	41 408.51	294 254.74
Opérations de l'exercice....	123 214.31	75 871.35	484 391.03	600 832.35	607 605.34	676 703.70
<b>TOTAUX.....</b>	<b>164 622.82</b>	<b>75 871.35</b>	<b>484 391.03</b>	<b>895 087.09</b>	<b>649 013.85</b>	<b>970 958.44</b>
Résultats de clôture.....	88 751.47			410 696.06		321 944.59
Restes à réaliser.....	18 549.00				18 549.00	
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>183 171.82</b>	<b>75 871.35</b>	<b>484 391.03</b>	<b>895 087.09</b>	<b>667 562.85</b>	<b>970 958.44</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.</b>	<b>107 300.47</b>			<b>410 696.06</b>		<b>303 395.59</b>

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un excédent de fonctionnement de 410 696.06€.

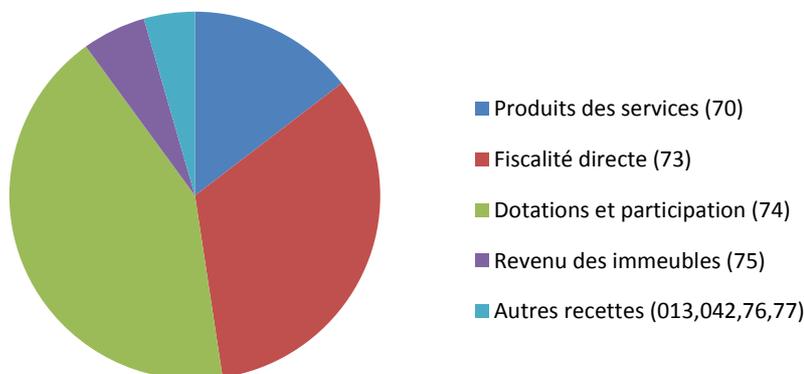
### A- Les Recettes de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 600 832.35€ et se répartissent de la façon suivante :

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2017

Chapitre	CA 2017
013 - Atténuations de charges	18 553,44
042- Opération d'ordre de transfert entre section	291,00
70 - Produits des services	87 428,49
73 - Impôts et Taxes	198 610,76
74 - Dotations et participations	254 824,99
75 - Autres produits de gestion courante	33 384,21
76 - Produits Financiers	2,34
77 - Produits exceptionnels	7 737,12
<b>TOTAL</b>	<b>600 832,35€</b>

### Recettes de Fonctionnement 2017



**Les produits des services (70) :**

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par :

- Le remboursement des budgets annexes (eau, assainissement, transports, camping) au budget principal pour la mise à disposition de personnel (34 165€) ;
- Le remboursement par la Communauté de Communes Quercy Bouriane des travaux de fauchage et de débroussaillage, ainsi que le remboursement des charges des locaux de l'école pour l'ALSH (8 558.51€.)
- Le remboursement de charges par la Poste, la MAM, l'EHPAD, centre des Finances, SMBV, Taxe ordures ménagères... (24 061.02€).
- les paiements effectués par les familles pour le service de la garderie périscolaire et de la restauration scolaire (16 567.05€), par l'aide de la CAF (1 724.01€).
- D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public telles que celles payées par France Télécom, EDF, TDF ainsi que les concessions dans les cimetières et la régie mairie (2352.90€).

**La Fiscalité (73):**

Le produit de la fiscalité directe est toujours en baisse. 4 944€ de moins par rapport à 2016 (-2.63%).

La CFE a été supprimée car la Communauté de Communes Quercy Bouriane a fait le choix du régime fiscal de la taxe professionnelle unique (FPU), qui signifie qu'elle prélève elle-même la fiscalité professionnelle,

Nature de la Taxe	TAUX 2016	TAUX 2017
Taxe d'habitation	11.63	11.63
Taxe Foncière Bâtie	17.50	17.50
Taxe Foncière non Bâtie	117.48	117.48
C.F.E	15.16	

Fiscalité attendu au BP 2017 : 182 146 euros, Fiscalité reçue en 2017 : 185 555€. Soit une différence positive de 3 409 euros, et ce malgré des taux constants.

Autres poste important de recettes : la taxe additionnelle aux droits de mutation (11 840.76 €).

**Les Dotations de l'Etat et participations (74):**

Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. La dotation globale de fonctionnement (83 279€) est en diminution (- 5922€) traduisant l'effort de contribution au redressement des finances publiques commencé en 2014. L'augmentation des dotations nationales de péréquation et de solidarité (+ 18 142 €) ont compensé la perte annoncée de la DGF.

D'autre part, ce chapitre comprend également le remboursement des frais de fonctionnement de l'école par les communes membres du RPI ou par dérogation à hauteur de 22 035.31 €, le fond de soutien pour les activités périscolaires et la MSA (contrat enfance jeunesse) 4 424.96€.

En 2017 une dotation forfaitaire de 1199€ a été allouée dans le cadre du recensement.

**Les revenus des immeubles :**

Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (33 384.21 €).

**Les autres recettes :**

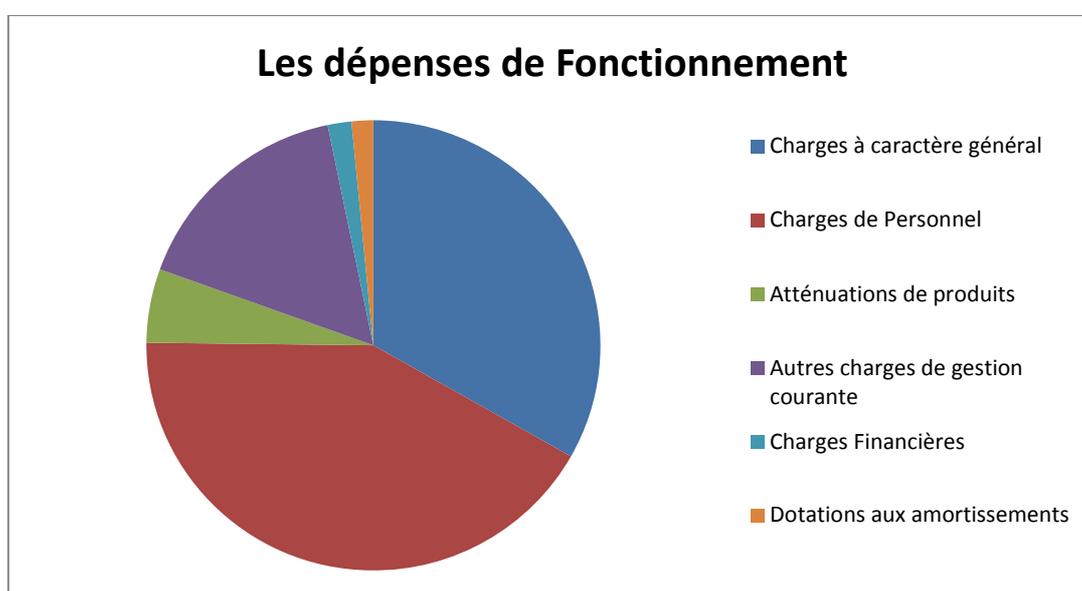
Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail (21 436.56€), ainsi que le versement du Fond National de Compensation du supplément familial pour un montant de 1014€.

**B- Les Dépenses de Fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement ont sensiblement augmentées de 2.84% par rapport à celles de 2016 passant de : 470 998.35€ à 484 391.03€ soit une hausse de 13 392.68€.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2017**

Chapitre	CA 2017
011 - Charges à caractère général	160 781,76
012 - Charges de Personnel	203 459,28
014 - Atténuations de produits	25 696,09
65 - Autres Charges de gestion courante	78 771,43
66 - Charges financière	8 242,47
042 – Opérations d'ordre	7 440,00
<b>TOTAL</b>	<b>484 391,03</b>

**Les charges à Caractère général :**

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance. A noter une hausse de 19.85% qui s'explique notamment par l'achat des repas de la cantine à l'EHPAD sur une année complète (+ 9 375.43€ par rapport à 2016) et par les travaux d'élagage réalisés sur 2017 (+12 009.60€).

**Les Charges de personnel :**

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Il a enregistré une baisse de 5.74% entre 2016 et 2017, ce qui se traduit en réalité par le recrutement d'un nouvel agent (adjoint technique) pour le remplacement d'un départ à la retraite d'un agent de maîtrise principal.

**Atténuation de produits :**

Il s'agit :

- du versement au Fonds nationaux de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui est un mécanisme de péréquation « horizontale » à l'échelle des ensembles intercommunaux,

qui sont constitués par les EPCI à fiscalité propre et leurs communes membres. Ainsi, ce fonds, alimenté par des prélèvements sur les ressources des ensembles intercommunaux considérés comme plus prospères, procède à des reversements aux ensembles intercommunaux considérés comme plus défavorisés (4 434€, soit 24.66% de hausse).

- Du versement au Fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR), prélèvements effectués sur les recettes fiscales des collectivités « gagnantes » de la réforme de la taxe professionnelle soit 18 793€.
- Du versement de la compensation à la Communauté de Commune Quercy Bouriane : La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle d'assurer, pour un EPCI et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences. En effet, si l'EPCI fait le choix du régime fiscal de la taxe professionnelle unique (FPU), qui signifie que l'EPCI prélève lui-même la fiscalité professionnelle, les communes membres reçoivent en compensation une "attribution" versée chaque année. Celle-ci est minorée des transferts de compétences qui ont été évalués par la CLECT. La commune a donc versé 2 469.09€.

#### **Autres charges de gestion courante (65) :**

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- les contributions au Syndicat intercommunal des Bassins du Céou et de la Germaine pour 2 958.42 €
- le versement des indemnités et cotisations des élus pour 31 252.33 €
- la participation aux frais de fonctionnement des écoles de Concorès et Uzech pour 17 383.28€
- les subventions de fonctionnement aux associations pour 11 710€
- La subvention de fonctionnement au budget annexe du camping pour 15 000€
- Une admission en non-valeur pour 29.40€
- La redevance municipale SYMICTOM pour 438€

#### **Charges financières (66) :**

Ce chapitre comprend uniquement le remboursement des intérêts de la dette, soit 8 242.47€

#### **La dotation aux amortissements :**

Source de financement pour la section d'investissement, cette dotation est de 7440€ correspondant à l'amortissement des immobilisations corporelles (camion, tracteur, tondeuse...).

#### **Virement à la section d'investissement :**

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 315 115 €.

## **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un déficit d'investissement de 88 751.47€.

#### **A- Les recettes d'investissement**

Les recettes de la section investissement se sont élevées à 75 871.35€

**RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2017**

Chapitre	CA 2017
13- Subventions	7 475.40
10- FCTVA, Taxe d'aménagement	4 405.44
1068- Affectation de la section de fonctionnement	55 970.51
16-Dépôt de caution	580.00
040- Dotations aux amortissements	7 440.00
<b>TOTAL</b>	<b>75 871.35€</b>

Les principales recettes ont été constituées par :

- du FCTVA à hauteur de 3 768.95€
- La taxe d'aménagement à hauteur de 636.49€
- Les recettes d'amortissement pour 7 440€
- Des subventions (Etat, Conseil Départemental, Région, Fondation du Patrimoine) pour 7 475.40€
- Un dépôt de caution suite à location d'un logement pour 580€
- Affectation du résultat de Fonctionnement pour 55 970.51€

**B- Les Dépenses d'Investissement**

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 123 214.31€.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2017**

Chapitre	CA 2017
16- emprunt et dette assimilées	42 012.45
040- amortissement amendes de police	291.00
Opérations d'équipement	80 910.86
<b>TOTAL</b>	<b>123 214.31€</b>

Les principaux investissements de l'année 2017 ont été les suivants :

- ✓ Rénovation salle des Fêtes : 22 092.60
- ✓ Restauration tableaux de l'Eglise : 4 471.20
- ✓ Site internet de la Commune : 1 440.00
- ✓ Horloges astronomiques et lampes éclairage public : 10 740.00
- ✓ Rénovation maison brigade : 9 174.84
- ✓ Aménagement sécurité traverse : 3 814.28
- ✓ Achat matériel technique : 13 409.00
- ✓ Equipement numérique école : 2 476.94
- ✓ Rénovation grange lorthe : 5 110.00
- ✓ Subventions d'équipement versées aux budgets camping et transport : 8 182.00

<b>COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES</b>
---

**Compte administratif Camping 2017**

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....	25 251.10				25 251.10	
Opérations de l'exercice....	40 087.37	19 832.25	86 036.70	134 383.45	126 124.07	154 215.70
<b>TOTAUX.....</b>	<b>65 338.47</b>	<b>19 832.25</b>	<b>86 036.70</b>	<b>134 383.45</b>	<b>151 375.17</b>	<b>154 215.70</b>
Résultats de clôture.....	45 506.22			48 346.75		2 840.53
Restes à réaliser.....						
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>65 338.47</b>	<b>19 832.25</b>	<b>86 036.70</b>	<b>134 383.45</b>	<b>151 375.17</b>	<b>154 215.70</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.</b>	<b>45 506.22</b>			<b>48 346.75</b>		<b>2 840.53</b>

**Compte administratif service de l'eau**

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		85 581.95		4 301.82		89 883.77
Opérations de l'exercice....	1 592.40	8 436.00	41 329.53	42 063.59	42 921.93	50 499.59
<b>TOTAUX.....</b>	<b>1 592.40</b>	<b>94 017.95</b>	<b>41 329.53</b>	<b>46 365.41</b>	<b>42 921.93</b>	<b>140 383.36</b>
Résultats de clôture.....		92 425.55		5 035.88		97 461.43
Restes à réaliser.....						
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>1 592.40</b>	<b>94 017.95</b>	<b>41 329.53</b>	<b>46 365.41</b>	<b>42 921.93</b>	<b>140 383.36</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.</b>		<b>92 425.55</b>		<b>5 035.88</b>		<b>97 461.43</b>

**Compte administratif de l'assainissement**

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		110 672.39		151 246.30		261 918.69
Opérations de l'exercice....	6 205.13	9 037.00	37 250.25	57 061.19	43 455.38	66 098.19
<b>TOTAUX.....</b>	<b>6 205.13</b>	<b>119 709.39</b>	<b>37 250.25</b>	<b>208 307.49</b>	<b>43 455.38</b>	<b>328 016.88</b>
Résultats de clôture.....		113 504.26		171 057.24		284 561.50
Restes à réaliser.....	27 894.00					
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>34 099.13</b>	<b>119 709.39</b>	<b>37 250.25</b>	<b>208 307.49</b>	<b>71 349.38</b>	<b>328 016.88</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.</b>		<b>85 610.26</b>		<b>171 057.24</b>		<b>256 667.50</b>

**Compte administratif des transports**

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....		15 665.48		10 755.47		26 420.95
Opérations de l'exercice....	23 519.80	6 332.00	13 719.12	7 762.20	37 238.92	14 094.20
<b>TOTAUX.....</b>	<b>23 519.80</b>	<b>21 997.48</b>	<b>13 719.12</b>	<b>18 517.67</b>	<b>37 238.92</b>	<b>40 515.15</b>
Résultats de clôture.....	1 522.32			4 798.55		3 276.23
Restes à réaliser.....						
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>23 519.80</b>	<b>21 997.48</b>	<b>13 719.12</b>	<b>18 517.67</b>	<b>37 238.92</b>	<b>40 515.15</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.</b>	<b>1 522.32</b>			<b>4 798.55</b>		<b>3 276.23</b>

**Compte administratif du Lotissement**

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés.....				0.21	0	0.21
Opérations de l'exercice....	50 063.17	0	0	50 063.17	50 063.17	50 063.17
<b>TOTAUX.....</b>	<b>50 063.17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 063.38</b>	<b>50 063.17</b>	<b>50 063.38</b>
Résultats de clôture.....				0.21		0.21
Restes à réaliser.....						
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>50 063.17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 063.38</b>	<b>50 063.17</b>	<b>50 063.38</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.21</b>	<b>0</b>	<b>0.21</b>